



FCA-20-VL-MQ-20H-V2/C

PROGRAMME DE FORMATION

INTITULE DE LA FORMATION :

Maintien de qualification 2020 de contrôleur technique de véhicules légers

OBJECTIF GENERAL DE LA SEQUENCE :

A l'issue de la formation, le contrôleur sera capable de connaître les dernières évolutions réglementaires et techniques nécessaires à son maintien de qualification.

REFERENCEMENT :

Le référencement de cette formation est conforme au point 3.1 du cahier des charges CDC 30 défini par le bureau de l'animation du contrôle technique déconcentré.

Notre programme de formation porte sur les thèmes définis par le référentiel du bureau de l'animation du contrôle technique déconcentré en date du 24 juin 2019.

TYPE D'ACTION DE FORMATION :

Maintien de la qualification des contrôleurs (point B de l'annexe IV de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié). Entretien ou perfectionnement des connaissances (Article L 6313-1 du Code du Travail).

CATEGORIE DE VEHICULES CONCERNES :

Véhicules dont le poids n'excède pas 3,5 tonnes de catégorie internationale M1 et N1.

PUBLIC VISE :

Contrôleur technique de véhicules légers.

NOMBRE MAXIMAL DE STAGIAIRES PAR SESSION :

12 stagiaires

MOYENS D'ENCADREMENT :

Les formations sont dispensées par un formateur habilité par l'organisme FCA et disposant des références techniques et pédagogiques le rendant apte à animer cette formation.

DUREE : 20 heures

METHODE PEDAGOGIQUE :

Les modules du référentiel seront abordés selon 4 méthodes avec la répartition suivante :

- Formation à distance d'un volume de 4 heures, qui sera réalisée obligatoirement avant le temps en présentiel.
- Cours magistraux en présentiel d'une durée de 8 heures et 30 minutes
- Travaux dirigés en présentiel d'une durée de 4 heures et 30 minutes
- Travaux pratiques sur plateau technique, en présentiel de 3 heures
- Remarques : En fonction de l'importance du nombre de stagiaires, les activités de travaux dirigés et de travaux pratiques seront conduites en sous-groupe de 6 stagiaires maximum.



Formation Contrôle Automobile

FCA-20-VL-MQ-20H-V2/C PROGRAMME DE FORMATION

CONDITIONS :

Conformément au point B.1 de l'annexe IV de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié cette formation comporte un module technique général, d'une durée minimale de 8 heures, dont le référentiel est défini par le ministre chargé des transports.

Le référentiel du bureau de l'animation du contrôle technique déconcentré en date du 24 juin 2019 impose pour cette formation un module technique général, d'une durée minimale de 16 heures.

Pour cette formation, FCA présente le module technique général, pour une durée de 18 heures 30 minutes, complétée par un module spécifique d'une durée de 1 heures 30 minutes.

MODALITES DE SUIVI DE L'EXECUTION DU PROGRAMME :

Une feuille d'émargement individuelle ayant valeur d'attestation de présence au stage est signée par le stagiaire par demi-journée et par le formateur en fin de formation.

Cette feuille d'émargement est produite en triple exemplaire ; une pour le stagiaire, une pour l'employeur et une pour l'organisme de formation.

MODALITES D'EVALUATION :

Evaluation théorique composée de 30 questions d'une durée de 1heure (incluant la correction).

DOCUMENTS REMIS A LA FIN DU STAGE :

Attestation de stage conforme au 4.2 du CDC 30 mentionnant notamment : l'identité du stagiaire ; les références du programme et son indice ; le libellé du programme ; la durée ; les dates de stage ; le résultat satisfaisant aux contrôles de connaissance.

PROGRAMME DE LA FORMATION :

Maintenance de qualification Véhicule Léger 2020						
Objectif de la formation: A l'issue de la formation, le contrôleur sera capable de connaître les dernières évolutions réglementaires et technique nécessaire à son maintien de qualification.						
20 Heures de formation dont 4 h en FAD				Date:		
Les durées des modules sont normées par le référentiel de formation des maintiens de qualification 2020.				Notification diverses:		
Ordonnancement référentiel 2020 IA		durée du module conforme au référentiel en heures	durée de la formation en FAD	durée de la formation en présentiel	durée de la formation en Travaux Dirigés	durée de la formation en Plateau technique
	Accueil, présentation de la formation et du groupe			0,5		
	module révision					
	acquisition de la FAD				0,5	
1	Véhicules hybrides et hybrides rechargeables :	3,5				
	• Présentation des désactivations des systèmes des véhicules Hybrides a minima sur les modèles TOYOTA, PSA, Hyundai OU KIA					1
	• Passage en revue de l'ensemble des fiches constructeurs		1	1,5		
	• Analyse des codes énergies du CI					
	• Rappel sur les modalités applicables a la continuité de masse, a la prise de charge, et au dispositif anti-démarrage					0,5
	• Etude de 5 PV avec des anomalies				0,5	
2	Contrôle de l'opacité	4				
	• Rappel des limites applicables, consultation de la base de données					
	• Présentation de valeurs plaquées sur véhicules, de plaque spécifique et d'inscription sur la plaque constructeur,					
	• Cas de la modification de la limite sur l'opacimetre selon les matériels					
	• Présentation des évolutions du CDC 1 (Cahier des Charges relatif aux dispositifs de mesures de l'opacité des fumées).		0,5	1,5	0,5	1,5
	Rappel des exigences des critères de conformité d'une accélération					
	• Mise en œuvre de tests sur 4 opacimètres de marques différentes avec utilisation de l'acquisition du régime via l'OBD, l'allume-cigare et le capteur vibratoire.					
	Incohérence de la mesure du régime moteur pendant l'essai					
3	Utilisation des champs Mode de contrôle pollution et soumis au contrôle complémentaire :	1				
	• Rappel des modalités de sélection des 4 possibilités: Opa, Depo, Cas, NC					
	• Etude de 5PV avec anomalies au niveau du critère NC alors que le véhicule est contrôlable (ex: utilitaire avec sortie sous véhicule)			1	0,5	
	• Rappel des modalités de sélection des 2 possibilités: Soumis/non soumis					
	• Etude de 5 PV avec anomalies au niveau du critère soumis/non soumis alors que le véhicule est soumis				0,5	
4	OBD	0,5				
	• Rappel sur les véhicules non équipés, analyse des différents voyants constructeurs et consultation de la base de données OTC		0,5			
5	Freinage et forces verticales	3				
	• Rappel du processus de validation des mesures permettant de passer de l'essieu 1 à l'essieu 2, en respectant ou pas la progressivité et la mise en condition selon les différentes marques de banc de freinage.			1		
	• Etude de 5 PV dont 3 avec des forces verticales AV et AR incohérentes				0,5	
	• Analyse des anomalies de pesée du banc, messages d'erreur émis			0,5		
	• Modalités de mise en œuvre des défaillances critiques issues des mesures du frein de service (Point 1.2.1 Performances du frein de service) et du frein de stationnement (Point 1.4.2 Efficacité du frein de stationnement)			0,5		
	• Etude de 5 PV avec des défaillances injustifiées				0,5	
6	Fonction o - Identification du véhicule	2				
	• Présentation des documents qui peuvent être acceptés en l'absence du certificat d'immatriculation					
	• Méthodologie applicable en cas de circulation provisoire d'un véhicule					
	• Méthodologie applicable en cas de réception de messages d'erreur transmis par le SIV (code erreur)		2			
	• Présentation de coc étrangers avec recherche des données liées au contrôle technique					
	• Pays d'immatriculation: présentation des codes UE			0,5		
	• Etude de 5 PV avec des anomalies au niveau du pays d'immatriculation					
	• Présentation des cas menant aux défaillances 0.4.1.a.2 et 0.4.1.c.2					
7	TD recherche documentaire	1				
	Recherche dans les IT de précisions complémentaires, prescriptions, méthodes correspondant à des cas de défaillance					1
	Evaluation des connaissances	1		1		
	Synthèse, bilan de la formation			0,5		
	durée	16	4	8,5	4,5	3
	durée totale calculée			20 heures		
	durée totale CDC 30 dont les 16 heures imposées par le référentiel du 24 juin 2019	20	heures			

PLANNING DE LA FORMATION :

Formation en présentiel d'un volume horaire de 16 heures.

Les plages horaires de formation en présentiel sont de 08h00 à 18h00 (la précision de l'horaire de début de formation sera faite sur la convocation).

Les horaires pourront être ajustés par le formateur durant la formation, sans que la durée initiale totale du stage ne soit modifiée.

jour 1		jour 2		
4 heures	accueil 0h 30	4 heures	Module 6 0h 30	
	synthèse FAD Travaux dirigés 0h 30		Présentation TD et TP 0h30	
	module 1 1h 30		Sous-groupe 1 Travaux pratiques sur M1 et M2 2h 30	Sous-groupe 2 Travaux dirigés M1; M2; M3 et M5 2 h30
	module 2 1h 30		TD M1	TP sur M1 et M2 0h 30
pause déjeuner		pause déjeuner		
4 heures	module 3 1h	4 heures	Travaux dirigés M1; M2; M3 et M5 2 h	
	module 5 2 h		Travaux pratiques sur M1 et M2 2h	
	Travaux dirigés module 7 1 h		Correction TP et TD 0h30	
8 heures		Evaluation des connaissances 1 h		
		synthèse de la formation 0h 30		
8 heures		8 heures		